RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 19 avril 2011

PROCÈS-VERBAL

Le dix-neuf avril deux mil onze à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de Seuilly, légalement convoqué, s'est réuni salle du Conseil à la Mairie, sous la présidence de M^r Jacques AUPIC, Maire.

Etaient présents:

M. AUPIC, Mme MARTIN, MM. RAMBAULT, BRARD, GABILLY, FUMARD, VALLEE,

formant la majorité des membres en exercice.

Absentes excusées: Mmes BLANLUET, CLARYS, DIEUDONNE.

M^{me} Christine MARTIN a été nommée secrétaire.

Le Procès-verbal de la précédente séance, lu, a été adopté à l'unanimité.

1°- Vote des taux 2011

Monsieur le Maire propose au Conseil de ne pas augmenter les taux d'imposition des taxes directes locales, compte tenu des augmentations déjà prévues par ailleurs (Communauté de communes, SMICTOM).

Après délibération, le Conseil décide à l'unanimité de maintenir pour l'année 2011 les taux des quatre taxes locales à leur niveau de 2010 (niveau déjà identique à celui de 2009 et 2008) soit, en fonction du calcul effectué pour prendre en compte le transfert de la fiscalité départementale et la part de frais de gestion auparavant perçus par l'Etat:

 Taxe d'habitation:
 7,73 %

 Taxe foncière (bâti):
 10,39 %

 Taxe foncière (non bâti):
 28,68 %

 CFE:
 14,60 %

2°- Budget primitif 2011

Mr le Maire présente au Conseil municipal le budget primitif 2011 qui s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de :

En Fonctionnement: 306963,50 €
 En Investissement : 218618,71 €
 soit un total de: 525582,21 €

Les opérations d'investissement prévues concernent:

- -les gros travaux sur bâtiments communaux (Bon accueil, mur ancien cimetière, cheminée école)
- -l'éclairage public (rue de l'Escadron Bernard, route de Lerné)
- -les aménagements paysagers (gué sur le Quincampoix)
- -la poursuite des travaux d'enfouissement de réseau (entrée Est du coteau et provisionnement pour le centre bourg)
- -les travaux de voirie (trottoirs route de Lerné, cour de l'école, diverses VC)
- -l'achat de matériel divers

Les subventions figurent en détail au budget.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal vote à l'unanimité moins une abstention le budget primitif 2011.

3°- Examen d'une demande d'exonération de taxes foncières

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil d'une demande de la Fédération des Associations Viticoles de l'Indre et Loire et de la Sarthe concernant une exonération temporaire, ne pouvant dépasser huit années, de taxe foncière communale sur les vignes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité, de ne pas accorder cette exonération.

<u>4°- Gué du Quincampoix - demande de subvention</u>

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Monsieur Christian Thivault, de l'entreprise Harmony Paysages, qui précise les aspects du projet de gué sur le Quincampoix au sud de la parcelle communale ZI 148 et répond aux questions posées.

Monsieur le Maire remercie Monsieur Thivault de son intervention.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil, acceptent, à l'unanimité, le projet de gué sur le Quincampoix présenté par l'entreprise Harmony Paysages, pour un montant de 3558,10 €

Suite au courrier de Monsieur Hervé Novelli en date du 1^{er} avril 2011 indiquant la possibilité d'obtenir une subvention exceptionnelle de 2000 €, une demande de subvention est transmise auprès de Monsieur le Député de la circonscription.

5°- Fermeture de classe

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil des mesures de carte scolaire, après avis du Conseil Départemental de l'Education Nationale du 14/04/2011. Le RPI N°17 dépendant de l'IEN de Chinon est concerné par la fermeture de la classe de Lerné. L'information est reprise dans le Bulletin Départemental de l'Inspection académique d'Indre et Loire, Spécial n°3.

6°- Demande de subvention au SIEIL pour l'éclairage public

Monsieur le Maire informe les membres du conseil qu'une subvention a été demandée au SIEIL concernant l'éclairage public installé rue de l'Escadron Bernard et à la sortie de la Route de Lerné.

<u>7°- Syndicat Intercommunal Cavités 37 – modification statutaire</u>

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil du courrier du Syndicat Intercommunal Cavités 37 en date du 5 avril 2011 demandant à la commune de se prononcer sur l'adhésion de deux nouvelles communes à ce syndicat.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte l'adhésion au Syndicat Intercommunal Cavités 37, des communes d'ANCHE et de CERE-LA-RONDE.

8°- Cérémonie d' anniversaire du 8 mai 1945

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que l'intervention de la Musique lors des cérémonies du 8 mai est prévue à Seuilly à 10h.

En conséquence, le déroulement de la cérémonie est organisé de la façon suivante :

9h45 Rassemblement Place de la Mairie

10h Cérémonie au Monument aux Morts avec le concours de l'Harmonie de la vallée de Chinon :

- -Lecture du message du Secrétaire d'Etat à la défense et aux anciens combattants
- -Dépôt de gerbe

10h15 Réception à la Mairie:

- -Vin d'honneur
- -Présentation de l'exposition « Philippe Leclerc de Hauteclocque »

9°- Questions diverses

a-FCTVA

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil de l'arrêté préfectoral du 29 mars 2011 indiquant que la commune de Seuilly bénéficiera à compter de 2011 du mécanisme de versement anticipé du FCTVA, calculé sur les dépenses de l'année (n-1).

b-Intercommunalité

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que, dans le cadre de l'étude préparatoire à la fusion des trois communautés de communes du Chinonais menée par le bureau d'étude PKMS, les réunions suivantes sont prévues :

- Lundi 9 mai de 15h30 à 16h45 : entretien du Maire et des adjoints avec le bureau d'étude
- Mardi 10 mai à 17h : entretien du Président et des Vice-Présidents de la CCRGV avec le bureau d'étude
- Lundi 30 mai à 18h30 : forum avec les conseillers municipaux des 16 communes

Dans l'intervalle, des réunions périodiques sont prévus entre le bureau d'étude et le comité de pilotage (constitué du bureau du SIVV et des trois DGS)

c-Journée du 1er mai

Monsieur le Maire rappelle la tenue d'un rassemblement de motos anciennes à Seuilly le 1^{er} mai prochain.

d-Gestion de l'Abbaye

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil de la teneur de la lettre envoyée au Président de la Communauté de communes reprenant les diverses conditions d'une gestion du site tenant compte de sa nécessaire insertion dans la vie communale.

L'ordre du jour ayant été épuisé, la séance a été levée à 21h15.